

**Allocution du Président du Conseil des ministres du Liban
S.E. Dr. Hassan Diab**

**Ve Conférence de Bruxelles intitulée
« Soutenir l'avenir de la Syrie et de la région »
30 mars 2021
(Format virtuel)**

Honorables coprésidents de la Ve conférence de Bruxelles
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Je voudrais, d'emblée, féliciter les organisateurs pour leur détermination inébranlable à convoquer cette conférence malgré les incertitudes qui règnent dans le monde entier.

Les circonstances sont particulièrement décourageantes pour le Liban et les déplacés syriens, car "nous sommes tous dans le même bateau", essayant de résister à une tempête due principalement à la crise sans précédent, simultanée et aiguë que traverse le Liban, une crise aggravée par la pandémie, l'explosion tragique du port de Beyrouth, l'épreuve insoutenable du peuple libanais qui s'en est suivie et l'agonie persistante de la Syrie.

C'est pourquoi, en partageant avec vous quelques points, je me réjouis de votre attention et de votre assistance stabilisatrice.

Premièrement : Comme vous le savez, les prestataires de services de l'État sont mis à rude épreuve et épuisés. Le triple lien entre les administrations publiques, les communautés d'accueil et les déplacés syriens devrait être revu périodiquement si nous voulons améliorer les services qualitatifs et quantitatifs afin qu'aucun pauvre ou vulnérable ne soit laissé pour compte.

Deuxièmement : un plan national de vaccination contre la Covid-19 a été lancé le 14 février 2021, visant à vacciner environ 6,8 millions de Libanais et de non-Libanais, y compris les déplacés syriens et les réfugiés palestiniens. Nous espérons que, grâce à vos mécanismes, nous pourrions bénéficier d'un accès rapide et équitable à des vaccins supplémentaires sûrs et efficaces.

Troisièmement : le renforcement du filet de sécurité sociale revêt une importance capitale dans un pays où la pauvreté continue de s'aggraver, engloutissant environ 60% des Libanais, dont 25% vivent dans une pauvreté abjecte, rejoignant la plupart des déplacés syriens vivant dans une situation de pauvreté extrême, si le Liban continue de s'enfoncer dans l'abîme.

Quatrièmement : la résolution des tensions entre les communautés libanaises et les déplacés syriens, présentes dans tout le Liban, constitue une autre priorité.

Malgré les incidents signalés, qui, je l'espère, resteront isolés, le Liban continue à fournir un abri aux déplacés syriens et à faire preuve d'une solidarité bienveillante. Cependant, leur séjour est temporaire et ne doit en aucun cas être interprété comme une intégration locale qui est " une décision souveraine " et " un acte des Etats " conformément aux conclusions du Comité exécutif du HCR en 2005. De plus, l'implantation locale est contraire à la constitution libanaise.

Monsieur le Président,

Après dix ans de conflit syrien, la perspective d'une solution politique n'est malheureusement pas encourageante, alors que les différents problèmes des Syriens et des communautés d'accueil restent pressants.

En effet, au Liban, le déplacement massif des Syriens pèse lourdement sur l'économie et a déjà coûté à notre pays environ 46,5 milliards de dollars selon l'estimation du ministère des Finances pour la période 2011-2018. En outre, il continue d'affecter le tissu social du Liban. Par conséquent, compte tenu du statu quo politique actuel et des retombées sur le Liban, nous pensons que le plan du gouvernement libanais pour le retour progressif des déplacés syriens, adopté le 14 juillet 2020, devrait avoir la possibilité d'atteindre son objectif avec l'aide de la communauté internationale.

Ce plan répond aux attentes des Libanais inquiets de l'implantation des déplacés syriens dans leur pays et dont 89% "aspirent toujours à rentrer chez eux" selon une enquête du HCR datant de mai 2019.

Il s'appuie sur un ensemble de principes :

- 1) Dissocier leur retour de la solution politique;
- 2) Respecter les droits de l'homme et le principe de non-refoulement;
- 3) Assurer le retour digne, sûr et non coercitif des déplacés syriens vers des destinations sûres en Syrie.

Il est à espérer que les efforts menés par les Nations unies et une compréhension commune entre les acteurs concernés permettront de résoudre le conflit syrien prolongé.

Pour conclure, l'hospitalité libanaise envers les déplacés syriens a été qualifiée d'"exceptionnelle", de "très généreuse" et de "sans précédent". Il n'en aurait pas été ainsi si le peuple libanais n'avait pas été là. Je saisis l'occasion pour rendre hommage aux Libanais ordinaires, décents et bons pour leur remarquable résilience et leur hospitalité permanente au-delà des limites du possible, alors qu'ils connaissent des conditions de vie pénibles et d'énormes contraintes, démontrant ainsi leur grande foi en la valeur humaine. Ces grands Libanais méritent le soutien précieux de l'UE, de l'ONU et de la communauté internationale ici représentée et à laquelle j'exprime ma gratitude.

Je vous remercie.